

# Plus de 8,5 millions d'euros pour transformer l'EHPAD Léonce-Bajart

Dix-huit mois de travaux d'extension et de transformations sont prévus à l'EHPAD Léonce-Bajart de Caudry. Le conseil départemental s'est engagé à financer ce chantier à hauteur d'un million d'euros.

**CAUDRY.** Vendredi, Frédéric Seels, vice-président du conseil départemental, chargé de l'autonomie des seniors, a visité l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Léonce-Bajart. En compagnie de deux conseillers délégués de la caisse, Anne-Sophie Beloncax et Frédéric Briseux, Isabelle Milleville, directrice déléguée, et Brigitte Bernard, médico-coordonnante, ont présenté la structure actuelle, composée de 147 lits, et le projet de réhabilitation de l'établissement.

## DES CHAMBRES PLUS PETITES

L'EHPAD Léonce-Bajart est un établissement public attaché à l'Hôpital du Queeny. Composé de deux bâtiments. Un datant de 1980 et l'autre des années 2000, il dispose de 12 places d'accueil de jour, 10 Alzheimer et 14 places de pôles d'autonomie et de soins adaptés (PASA). Si la structure n'a su traverser les années grâce à un entretien régulier, elle doit néanmoins adapter l'espace aux besoins de la population.

**66** Ces unités de vie plus fonctionnelles permettront de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants.\*

Ce tandem bâtiment est composé pour l'essentiel de chambres doubles, ce qui ne correspond plus aux attentes des résidents. D'où l'extension et la transformation prévues de l'ancien bâtiment pour améliorer les prestations hôtelières en



créant des cellules plus petites, des chambres simples, équipées de douche, l'accès ainsi de permettre aux normes les installations électriques et sanitaires. « Ces unités de vie plus fonctionnelles permettent de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants», a précisé la directrice.

**FIN DES TRAVAUX PRÉVUE EN 2026**  
Le planning prévisionnel est déjà établi. Le permis de construire sera déposé fin

date à deux objectifs. Le premier est d'ordre architectural et le second répond à un besoin d'humanisation pour améliorer encore l'accès des résidents.

2022 au début 2023. Dix-huit mois de travaux sont prévus pour la reconstruction progressive d'ici l'ancien bâtiment, et dix-huit mois supplémentaires pour la création de cellules plus petites et plus fonctionnelles avec douches et l'intercalation entre les divers bâtiments. La fin des travaux est prévue en 2026.

## UNE ÉVOLUTION ET UNE HISTOIRE

C'est en 1949 que le conseil municipal décida d'acheter un terrain sur l'avenue de l'Étoile pour établir « un hospice pour invalides », comme il était nommé à l'époque. Les travaux commencèrent en 1955 et l'établissement ouvrit l'année suivante. Après la fermeture de cet établissement, la municipalité l'acheta, en 1962, le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite située non loin de l'ancien « hospice ». Celle-ci fut inaugurée en 1966 et prit le nom de Léonce-Bajart (1888-1963), un Caudrésien aux multiples talents qui avait, entre autres, été adjoint maire de l'ancien hospice pendant quarante-deux ans. Il rejoignit l'un, on parle donc de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Léonce-Bajart.

Vidé de son siège, la structure

s'est agrandie dans les années 2000. Une nouvelle aile fut alors construite. Sa mise en service

donna un nouvel essor à cette structure souvent citée

en exemple.

**L'EHPAD Léonce-Bajart offre une capacité de 147 lits, une bonne partie est occupée.**

Le budget prévisionnel est de l'ordre de 8 512 970 € HT et les frais d'aménage s'élèvent à 1 170 000 HT. La subvention du Département s'élève à un million d'euros. « Le projet a mis cinq ans. Il est pris à deux balanciers pour s'en réjouir», ont conclu les différentes intervenants. ■

JÉAN-NÔËL BONCINT (CLP)